



Désinsectisation d'un appartement: quelles mesures du locataire?

Par **tina**, le **08/11/2010** à **07:10**

Bonjour,

je vis dans un appartement en collocation avec mon frère, infecté depuis 3 mois par d'innombrables cafards. Après plusieurs pressions sur l'agence auprès de laquelle nous avons eu le logement, une désinsectisation fut entreprise dans l'appartement uniquement, mais après seulement deux mois les insectes reviennent. Le syndicat de l'immeuble ne semble pas vouloir intervenir. Comment puis-je intervenir? A qui revient la responsabilité?

Par **fabienne034**, le **08/11/2010** à **08:17**

BONJOUR

le syndic de l'immeuble

c'est lui qui est responsable

pour tout savoir sur le bail d'habitation:

<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>